



Bulletin d'information du Rgroupement des Usagers du Transport Adapté et accessible de l'Île de Montréal

Contrairement à d'habitude où l'été est une période plus tranquille pour le milieu associatif, il s'en est passé des choses cet été au RUTA!

Terminus Lionel-Groulx

Au RUTA, nous aimons pouvoir vous donner des exemples concrets que la concertation, ça fonctionne.

En 2012, la STM a approché le RUTA pour former un comité de travail sur la réfection des terminus pour que les aménagements prennent en compte les besoins des personnes ayant des limitations fonctionnelles. Nous sommes donc allés au terminus Lionel-Groulx et nous avons fait nos recommandations sur les meilleurs aménagements possibles. Après un peu plus d'une année, nous avons eu un suivi sur les travaux réalisés. Nous avons été déçus de la réponse aux besoins, alors nous avons fait de nouveaux commentaires et demandé des améliorations. Le comité vient tout juste de se rencontrer et a été informé que la STM a remédié ou va remédier dans les prochains mois aux situations qui étaient problématiques. Le comité était satisfait des nouvelles solutions proposées. Le travail de communication entre la STM et le milieu a été primordial dans ce dossier!

Objectifs sectoriels de la STM

Comme nous vous en avons fait part dans le dernier INFORUTA, la STM, en collaboration avec le milieu associatif, avance dans sa démarche de planification stratégique en accessibilité universelle dans un horizon 2025.

Au courant de l'été, nous avons organisé des ateliers sur tous les types de déficiences où des usagers ont donné leur avis sur le transport en commun régulier, les difficultés qu'ils vivent et comment il pouvait être amélioré.

Aussi, les organismes de la Table transport travaillent sur un bilan du plan de développement d'accessibilité universelle 2012-2015 de la STM en vue d'apporter des améliorations et de bonifier le prochain plan triennal.

Place Gérald-Godin

Comme nous le savons, la STM projetait de commencer les travaux pour rendre accessible la station Mont-Royal il y a un peu plus d'un an, mais le maire de l'arrondissement voulait jumeler ce projet avec le réaménagement de la Place Gérald-Godin qui entoure la station de métro. Un exercice de planification citoyenne a été mis sur pied à l'automne 2013 sur la question et il vient tout juste de se terminer. Des représentants du milieu associatif ont fait une présentation au groupe de citoyens participants pour leur faire connaître l'accessibilité universelle et l'impact d'un aménagement qui prend en compte les déplacements des personnes ayant différentes limitations fonctionnelles. Les gens faisant partie du groupe ont exprimé leur vision de la Place Gérald-Godin et ont proposé des idées d'aménagements à l'arrondissement Plateau-Mont-Royal au début du mois de septembre. Voici le lien vers le site de l'arrondissement concernant ce projet :

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7297,124519689&_dad=portal&_schema=PORTAL

Au RUTA, nous suivons de près ce projet, puisque nous avons le souci que le nouvel aménagement de la Place Gérald-Godin permette le déplacement fluide des personnes ayant différents types de déficiences qui prendront le métro Mont-Royal lorsqu'il sera accessible. L'appel d'offre pour le projet aura lieu au début de 2015. C'est à suivre!



Rehaussements de quais

Dernièrement, une personne en fauteuil roulant nous a posé une excellente question : pourquoi, dans certaines stations de métro accessibles, elle peut entrer seule dans le wagon de métro et dans d'autres stations elle a besoin de faire appel à l'accompagnateur avec la rampe d'accès? La réponse est assez simple : la STM a procédé au rehaussement des quais des stations de métro qui sont accessibles par ascenseurs. Ces rehaussements permettront aux gens en fauteuil roulant d'entrer de manière autonome dans le nouveau métro, et ce, dans toutes les stations. En attendant, comme les hauteurs diffèrent légèrement d'une station à l'autre, il est parfois possible d'entrer dans le métro actuel de manière autonome, et parfois non puisque l'écart entre le quai et le métro est trop grand.



Importance des plaintes

Le RUTA considère qu'il est primordial de faire des plaintes lorsque vous rencontrez des situations difficiles même si vous devez le faire souvent, même si vous croyez que ce processus ne vous apporte rien, car si nous voulons que les choses changent, il faut utiliser les moyens existants.



De plus, pour nous, il est primordial de connaître vos commentaires, questions et plaintes quant aux services que vous recevez, que ce soit au transport adapté, au réseau régulier, dans les installations de l'AMT ou en taxi. En effet, nous avons besoin de ces informations afin d'être mieux outillé lors de nos représentations et de nous permettre de mieux défendre vos intérêts et vos droits auprès des décideurs et des sociétés des transports de l'île de Montréal.



N'hésitez pas à communiquer avec nous au 514-255-0765

iBUS

iBUS est le système d'information sonore et visuelle aux voyageurs qui sera mis en place dans le bus et dans le métro vers 2015. Un suivi a été fait au comité de la Table transport sur le sujet au courant de l'été. Ainsi, la STM a procédé à des tests avec des personnes ayant différents types de limitations pour choisir la voix électronique qui fera les annonces vocales dans les bus. Ces annonces mentionneront entre autres les noms des rues où se trouve le prochain arrêt ainsi que les bus de correspondance à cet arrêt. Les détours qui sont planifiés seront aussi annoncés. Les usagers pourront donc savoir s'ils doivent modifier leur trajet en fonction du détour. Les arrêts annulés seront annoncés, ainsi que les arrêts de service dans le métro.

On nous a aussi expliqué que des bornes d'information aux voyageurs (BIV) seront déployées à des endroits stratégiques (terminus, stations de métro achalandées, etc.) sur le réseau. Ces bornes annonceront l'arrivée des prochains bus en temps réel ainsi que les arrêts de service dans le métro. Malheureusement, elles n'auront pas de fonction sonore. Évidemment, le RUTA continuera à revendiquer cet élément si important de l'accessibilité.



Assemblée générale

Le 17 juin dernier se tenait notre assemblée générale. Lors de cette journée, nous avons élu les nouveaux membres de notre conseil d'administration

Martin Laperle, président

Josée Boyer, vice-présidente

Claude Prévost, administrateur

Claude Gariepy, administrateur

Dominique Marsan, administratrice

Henry Desbiolles, administrateur

Yann Lacroix, administrateur

Vacant, administrateur

Vacant, administrateur

L'équipe du RUTA remercie sincèrement les personnes qui ont terminé leur mandat et souhaite la bienvenue aux nouveaux administrateurs.

Cette année, une nouvelle formule a été choisie pour la présence de la STM. Nous avons opté pour une formule question-réponse avec les représentants du transport adapté. Les membres présents ont apprécié ce fonctionnement leur permettant de poser toutes les questions se rapportant au service du transport adapté.

En plus des dossiers de transport qui nous préoccupent en termes d'accessibilité universelle, autant à la STM, qu'à l'AMT, en passant par l'industrie du taxi et les autres priorités qui se dessineront selon les saisons, nous nous sommes fixé des objectifs plus généraux et axés sur l'organisme pour la prochaine année :

- * Fidéliser et mobiliser nos membres actifs pour mieux porter la mission du RUTA;
- * Recruter de nouveaux membres;
- * Diffusion d'informations aux gens et aux organismes faisant partie du réseau du RUTA;
- * Augmenter la visibilité médiatique du RUTA;
- * Créer de nouveaux partenariats;
- * Nous impliquer dans des campagnes et des regroupements régionaux;
- * Revoir la vision du RUTA à moyen et long terme.

Politique sur l'industrie du taxi

Après une journée de consultation en juin dernier à laquelle le RUTA, la TCAÎM et l'OPHQ ont participé avec des gens de l'industrie du taxi et de la STM entre autre, le maire de Montréal a sorti sa politique sur l'industrie du taxi que vous pouvez aller lire à l'adresse suivante :

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/prt_vdm_fr/media/documents/politique_industrie_taxi_11082014.pdf

Séance d'information pour les organismes du milieu et leurs membres

Le RUTA de Montréal offre des séances d'informations aux usagers du TA, aux futurs usagers, aux intervenants du milieu et aux parents d'usagers du transport adapté. À cet effet, nous avons sollicité tous les organismes du milieu associatif avec lesquels nous travaillons, afin d'offrir des présentations de la mission et des services du RUTA.

Ces séances permettent que le RUTA soit mieux connu des usagers, des intervenants et de nos organismes partenaires, et ce, afin de mieux les accompagner dans leurs démarches et replacer leur vécu dans une perspective collective.

D'une durée d'une heure, ces séances sont animées par une ou plusieurs employées du RUTA.

Depuis notre AGA, nous avons animé trois rencontres d'informations auprès de :

Vie autonome Montréal le 25 juin 2014

Un organisme communautaire sans but lucratif, géré par et pour des individus francophones et anglophones ayant des incapacités de toutes sortes, avec l'objectif d'aider ces personnes à réaliser leurs buts d'autonomie, d'autodétermination et de participation à la communauté.

Treize participants étaient présents et beaucoup de questions concernaient la formation des chauffeurs de taxi et les changements à la feuille de route des chauffeurs où il est maintenant inscrit le mode de paiement prévu de l'utilisateur.

Promotion intervention en milieu ouvert (PIMO) le 5 septembre 2014

Organisme à but non lucratif, offre des services d'accompagnement aux adultes de la région de Montréal qui ont une déficience motrice et fait la promotion du droit à l'accompagnement pour toutes les personnes incapables de sortir seules de chez elles.

Des futurs accompagnateurs en formation ont participé à cette rencontre. Ils ont posé des questions diversifiées démontrant leur intérêt et leur professionnalisme.

Résidence Charlevoix le 15 septembre 2014

Le RUTA, en partenariat avec le ROPASOM, a eu le privilège de faire une présentation à la résidence Charlevoix. Lors de cette rencontre, douze résidents étaient présents et les échanges étaient axés sur le réseau régulier et l'admission au transport adapté.

Si vous, votre milieu ou votre organisme souhaitez mieux connaître les services qu'offre le RUTA, nous serons heureux de nous déplacer pour vous rencontrer!

COMMENT PROCÉDER POUR DÉPOSER UN COMMENTAIRE?

Faites-nous connaître vos besoins, exprimez les difficultés que vous rencontrez lors de vos déplacements!

Le RUTA de Montréal peut vous accompagner dans vos démarches et intégrer vos besoins personnels dans une perspective collective.

Au transport adapté: indiquez le jour, l'heure et la destination du déplacement, le numéro d'usager et commentez la situation.

Au réseau régulier: indiquez le jour, l'heure, la ligne d'autobus, la direction de l'autobus et le numéro de l'autobus

Comment nous rejoindre

RUTA Montréal
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 16h30
(Fermé de midi à 13h)

3800, rue Radisson, suite 111
Montréal QC H1M 1X6
Tél.: 514 255-0765
Fax: 514 255-5747
info@rutamtl.com
www.rutamtl.com

(généralement affiché dans le bas du pare-brise).

Ensuite, nous transmettons les commentaires aux autorités concernées et nous prenons action dans les dossiers qui le demandent.

Ces démarches peuvent se faire par téléphone au 514-255-0765 ou par courriel à info@rutamtl.com.

Merci pour votre confiance!

RENOUVELLEMENT DE VOTRE CARTE DE MEMBRE

Comme à chaque année, le RUTA de Montréal est très fier de compter directement sur la coopération et les commentaires de ses membres pour que le RUTA puisse bien faire son travail et que les personnes ayant des limitations fonctionnelles puissent se déplacer toujours plus facilement sur le territoire de l'Île de Montréal. Nous souhaitons vivement que cet appui se concrétise encore cette année.

Vous pouvez nous transmettre le formulaire ci-dessous dûment rempli avec votre chèque. Dès la réception du formulaire, nous vous enverrons votre carte de membre !

Devenez membre



Prénom :

Nom :

Adresse :

Code postal :

Téléphone :

Usager 5 \$ Affinitaire (non-usager) 10 \$ Affilié (Association) 20 \$

Je fais un don _____ \$

Mode de communications préféré téléphone courriel par la poste